Clear Data

Canada Revenue Agency | Agence du revenu du Canada

Protected B when completed/
Protégé B une fois rempli

First Home Savings Account Statement
État du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Year Année	18 Contributions Cotisations	20 Qualifying withdrawals Retraits admissibles	22 Taxable withdrawals Retraits imposables	24 FHSA beneficiary distributions received Distributions bénéficiaire reçues du CELIAPP	26 Amount deemed received on FHSA cessation Montant réputé reçu à la cessation du CELIAPP
28 Security for a loan Garantie pour un prêt	30 Income tax deducted Impôt sur le revenu retenu	32 RRSP transfers in Transferts reçus du REER	34 Spousal RRSP transfers in Transferts reçus du REER au profit du conjoint	36 Designated – RRSP/RRIF transfers out Montants Désignés – transferts vers le REER ou le FERR	38 Designated – withdrawals Montants Désignés – retraits

Recipient's name and address – Nom et adresse du particulier

Last name
Nom de famille

First name
Prénom

Initials
Initiales

Address
Adresse

12 Social insurance number
Numéro d'assurance sociale

14 FHSA contract number
Numéro de contrat du CELIAPP

16 FHSA identification number
Numéro d'identification du CELIAPP

60 Name of payer (issuer) of plan
Nom du payeur (émetteur) du régime

61 Payer (issuer's) account number
Numéro de compte du payeur (émetteur)

See the privacy notice on your return.
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

T4FHSA (25)

Canada Revenue Agency | Agence du revenu du Canada

Protected B when completed/
Protégé B une fois rempli

First Home Savings Account Statement
État du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Year Année	18 Contributions Cotisations	20 Qualifying withdrawals Retraits admissibles	22 Taxable withdrawals Retraits imposables	24 FHSA beneficiary distributions received Distributions bénéficiaire reçues du CELIAPP	26 Amount deemed received on FHSA cessation Montant réputé reçu à la cessation du CELIAPP
28 Security for a loan Garantie pour un prêt	30 Income tax deducted Impôt sur le revenu retenu	32 RRSP transfers in Transferts reçus du REER	34 Spousal RRSP transfers in Transferts reçus du REER au profit du conjoint	36 Designated – RRSP/RRIF transfers out Montants Désignés – transferts vers le REER ou le FERR	38 Designated – withdrawals Montants Désignés – retraits

Recipient's name and address – Nom et adresse du particulier

Last name
Nom de famille

First name
Prénom

Initials
Initiales

Address
Adresse

12 Social insurance number
Numéro d'assurance sociale

14 FHSA contract number
Numéro de contrat du CELIAPP

16 FHSA identification number
Numéro d'identification du CELIAPP

60 Name of payer (issuer) of plan
Nom du payeur (émetteur) du régime

61 Payer (issuer's) account number
Numéro de compte du payeur (émetteur)

See the privacy notice on your return.
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

T4FHSA (25)

Clear Data

Keep a copy of this slip for your records and attach the other copy to your income tax and benefit return

Box 18 – This is the amount of your FHSA contributions made in the year. Enter this amount on line 68935 of your Schedule 15.

Box 20 – This is the amount of qualifying withdrawals made in the year from your FHSA to buy or build a qualifying home. Enter this amount on line 68960 of your Schedule 15.

Box 22 – This is the amount of taxable withdrawals made in the year from your FHSA. Enter this amount on line 12905 of your return.

Box 24 – This is the amount of taxable distributions that you received in the year as a beneficiary upon the death of an FHSA holder. Enter this amount on line 12906 of your return.

Box 26 – This is the amount that must be included in your income if property remained in your account when it ceased to be an FHSA. Enter this amount on line 12905 of your return.

If you are a beneficiary who is entitled to the property that remains in the deceased holder's FHSA at the end of the exempt period, enter this amount on line 12906 of your return.

Box 28 – This is the fair market value of any property in the FHSA that was used as security for a loan. Enter this amount on line 12906 of your return.

If the property in the FHSA ceases to be pledged as security for a loan, an amount may be deductible by the holder in the year the property ceases to be security for a loan. Enter any deduction (amount shown in brackets) on line 23200 of your return.

Box 30 – Enter this amount on line 43700 of your return.

Box 32 – This is the amount transferred from your RRSPs to your FHSA in the year. Enter this amount on line 68950 of your Schedule 15.

Box 34 – This is the amount transferred from your spousal RRSPs to your FHSA in the year. Enter this amount on line 68950 of your Schedule 15.

Box 36 – This is the amount of designated transfers from your FHSA to your RRSPs or RRIFs to eliminate an excess FHSA amount. Enter this amount on line 68955 of your Schedule 15.

Box 38 – This is the amount of designated withdrawals from your FHSA to eliminate an excess FHSA amount. Enter this amount on line 68945 of your Schedule 15.

Conservez une copie de ce feuillet dans vos dossiers et joignez l'autre copie à votre déclaration de revenus et de prestations

Case 18 – Il s'agit du montant de vos cotisations au CELIAPP versées au cours de l'année. Inscrivez ce montant à la ligne 68935 de votre annexe 15.

Case 20 – Il s'agit du montant des retraits admissibles effectués à partir de votre CELIAPP au cours de l'année pour acheter ou construire une habitation admissible. Inscrivez ce montant à la ligne 68960 de votre annexe 15.

Case 22 – Il s'agit du montant des retraits imposables effectués à partir de votre CELIAPP au cours de l'année. Inscrivez ce montant à la ligne 12905 de votre déclaration.

Case 24 – Il s'agit du montant des distributions imposables que vous avez reçues au cours de l'année comme bénéficiaire à la suite du décès d'un titulaire de CELIAPP. Inscrivez ce montant à la ligne 12906 de votre déclaration.

Case 26 – Il s'agit du montant qui doit être inclus dans votre revenu si les biens sont demeurés dans votre compte lorsqu'il a cessé d'être un CELIAPP. Inscrivez ce montant à la ligne 12905 de votre déclaration.

Si vous êtes un bénéficiaire qui a droit aux biens qui restent dans le CELIAPP du titulaire décédé à la fin de la période d'exemption, inscrivez ce montant à la ligne 12906 de votre déclaration.

Case 28 – Il s'agit de la juste valeur marchande de tout bien dans le CELIAPP qui a été utilisé comme garantie pour un prêt. Inscrivez ce montant à la ligne 12906 de votre déclaration.

Si les biens du CELIAPP cessent d'être donnés en garantie pour un prêt, un montant peut être déductible par le titulaire au cours de l'année où les biens cessent d'être une garantie pour un prêt. Inscrivez toute déduction (montant entre parenthèses) à la ligne 23200 de votre déclaration.

Case 30 – Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre déclaration.

Case 32 – Il s'agit du montant transféré de vos REER à votre CELIAPP au cours de l'année. Inscrivez ce montant à la ligne 68950 de votre annexe 15.

Case 34 – Il s'agit du montant transféré de votre REER au profit de l'époux ou conjoint de fait à votre CELIAPP au cours de l'année. Inscrivez ce montant à la ligne 68950 de votre annexe 15.

Case 36 – Il s'agit du montant des transferts désignés de votre CELIAPP à vos REER ou FERR afin d'éliminer un excédent de CELIAPP. Inscrivez ce montant à la ligne 68955 de votre annexe 15.

Case 38 – Il s'agit du montant des retraits désignés de votre CELIAPP pour éliminer un excédent de CELIAPP. Inscrivez ce montant à la ligne 68945 de votre annexe 15.